

Histoire des systèmes de pensée

M. Michel FOUCAULT, professeur

Pour mener l'analyse concrète des rapports de pouvoir, il faut abandonner le modèle juridique de la souveraineté. Celui-ci en effet présuppose l'individu comme sujet de droits naturels ou de pouvoirs primitifs ; il se donne pour objectif de rendre compte de la genèse idéale de l'Etat ; enfin il fait de la loi la manifestation fondamentale du pouvoir. Il faudrait essayer d'étudier le pouvoir, non pas à partir des termes primitifs de la relation, mais à partir de la relation elle-même en tant que c'est elle qui détermine les éléments sur lesquels elle porte : plutôt que de demander à des sujets idéaux ce qu'ils ont pu céder d'eux-mêmes ou de leurs pouvoirs pour se laisser assujettir, il faut chercher comment les relations d'assujettissement peuvent fabriquer des sujets. De même, plutôt que de rechercher la forme unique, le point central d'où toutes les formes de pouvoir dériveraient par voie de conséquence ou de développement, il faut d'abord les laisser valoir dans leur multiplicité, leurs différences, leur spécificité, leur réversibilité : les étudier donc comme des rapports de force qui s'entrecroisent, renvoient les uns aux autres, convergent ou au contraire s'opposent et tendent à s'annuler. Enfin plutôt que d'accorder un privilège à la loi comme manifestation de pouvoir, il vaut mieux essayer de repérer les différentes techniques de contrainte qu'il met en œuvre.

S'il faut éviter de rabattre l'analyse du pouvoir sur le schéma proposé par la constitution juridique de la souveraineté, s'il faut penser le pouvoir en termes de rapports de force, faut-il pour autant le déchiffrer selon la forme générale de la guerre ? La guerre peut-elle valoir comme analyseur des rapports de pouvoir ?

Cette question en recouvre plusieurs autres :

— la guerre doit-elle être considérée comme un état de choses premier et fondamental par rapport auquel tous les phénomènes de domination, de différenciation, de hiérarchisation sociales doivent être considérées comme dérivées ?

— les processus d'antagonismes, d'affrontements et de luttes entre individus, groupes ou classes relèvent-ils en dernière instance des processus généraux de la guerre ?

— l'ensemble des notions dérivées de la stratégie ou de la tactique peut-il constituer un instrument valable et suffisant pour analyser les relations de pouvoir ?

— les institutions militaires et guerrières, d'une façon générale les procédés mis en œuvre pour mener la guerre, sont-ils de près ou de loin, directement ou indirectement, le noyau des institutions politiques ?

— mais la question qu'il faudrait peut-être poser d'abord serait celle-ci : comment, depuis quand et comment a-t-on commencé à imaginer que c'est la guerre qui fonctionne dans les relations de pouvoir, qu'un combat ininterrompu travaille la paix et que l'ordre civil est fondamentalement un ordre de bataille ?

C'est cette question qui a été posée dans le cours de cette année. Comment a-t-on perçu la guerre au filigrane de la paix ? Qui a cherché dans le bruit et la confusion de la guerre, dans la boue des batailles, le principe d'intelligibilité de l'ordre, des institutions et de l'histoire ? Qui a d'abord pensé que la politique, c'était la guerre continuée par d'autres moyens ?



Un paradoxe apparaît au premier regard. Avec l'évolution des Etats depuis le début du Moyen Age, il semble que les pratiques et les institutions de guerre aient suivi une évolution visible. D'une part elles ont eu tendance à se concentrer entre les mains d'un pouvoir central qui seul avait le droit et les moyens de la guerre ; du fait même, elles se sont effacées non sans lenteur du rapport d'homme à homme, de groupe à groupe et une ligne d'évolution les a conduites à être de plus en plus un privilège d'Etat. D'autre part et par voie de conséquence, la guerre tend à devenir l'apanage professionnel et technique d'un appareil militaire soigneusement défini et contrôlé. D'un mot : à une société entièrement traversée de rapports guerriers s'est peu à peu substitué un Etat doté d'institutions militaires.

Or cette transformation s'était à peine achevée qu'un certain type de discours est apparu sur les rapports de la société et de la guerre. Un discours s'est formé sur les rapports de la société et de la guerre. Un discours historico-politique — très différent du discours philosophico-juridique ordonné au problème de la souveraineté — fait de la guerre le fond permanent de toutes les institutions de pouvoir. Ce discours est apparu peu de temps après la fin des guerres de religion et au début des grandes luttes politiques

anglaises du xvii^e siècle. Selon ce discours qui a été illustré en Angleterre par Coke ou Lilburne, en France par Boulainvillers et plus tard par du Buat-Nançay, c'est la guerre qui a présidé à la naissance des Etats : mais non pas la guerre idéale — celle qu'imaginent les philosophes de l'état de nature — mais des guerres réelles et des batailles effectives ; les lois sont nées au milieu des expéditions, des conquêtes et des villes incendiées ; mais elle continue aussi à faire rage à l'intérieur des mécanismes du pouvoir, ou du moins à constituer le moteur secret des institutions, des lois et de l'ordre. Sous les oublis, les illusions ou les mensonges qui nous font croire à des nécessités de nature ou aux exigences fonctionnelles de l'ordre, il faut retrouver la guerre : elle est le chiffre de la paix. Elle partage le corps social tout entier et en permanence ; elle place chacun de nous dans un camp ou dans l'autre. Et cette guerre, il ne suffit pas de la retrouver comme un principe d'explication ; il faut la réactiver, lui faire quitter les formes larvées et sourdes où elle se poursuit sans qu'on s'en rende bien compte et la mener à une bataille décisive à laquelle nous devons nous préparer si nous voulons être vainqueurs.

A travers cette thématique caractérisée d'une manière très floue encore, on peut comprendre l'importance de cette forme d'analyse.

— Le sujet qui parle dans ce discours ne peut occuper la position du juriste ou du philosophe, c'est-à-dire la position du sujet universel. Dans cette lutte générale dont il parle, il est forcément d'un côté ou de l'autre ; il est dans la bataille, il a des adversaires, il se bat pour une victoire. Sans doute, il cherche à faire valoir le droit ; mais c'est de son droit qu'il s'agit — droit singulier marqué par un rapport de conquête, de domination, ou d'ancienneté : droits de la race, droits des invasions triomphantes ou des occupations millénaires. Et s'il parle aussi de la vérité, c'est de cette vérité perspective et stratégique qui lui permet de remporter la victoire. On a donc là un discours politique et historique qui prétend à la vérité et au droit, mais en s'excluant lui-même et explicitement de l'universalité juridico-philosophique. Son rôle, ce n'est pas celui rêvé par les législateurs et les philosophes, de Solon à Kant : s'établir entre les adversaires, au centre et au-dessus de la mêlée, imposer un armistice, fonder un ordre qui réconcilie. Il s'agit de poser un droit frappé de dissymétrie et fonctionnant comme privilège à maintenir ou à rétablir, il s'agit de faire valoir une vérité qui fonctionne comme une arme. Pour le sujet qui tient un pareil discours, la vérité universelle et le droit général sont des illusions ou des pièges.

— Il s'agit en outre d'un discours qui retourne les valeurs traditionnelles de l'intelligibilité. Explication par le bas, qui n'est pas l'explication par le plus simple, le plus élémentaire et le plus clair, mais le plus confus, le plus obscur, le plus désordonné, le plus voué au hasard. Ce qui doit valoir comme principe de déchiffrement, c'est la confusion de la violence, des passions,

des haines, des revanches ; c'est aussi le tissu des circonstances menues qui font les défaites et les victoires. Le Dieu elliptique et sombre des batailles doit éclairer les longues journées de l'ordre, du travail et de la paix. La fureur doit rendre compte des harmonies. C'est ainsi qu'au principe de l'histoire et du droit on fera valoir une série de faits bruts (vigueur physique, force, traits de caractère), une série de hasards (défaites, victoires, succès ou insuccès des conjurations, des révoltes ou des alliances). Et c'est seulement au-dessus de cet enchevêtrement que se dessinera une rationalité croissante, celle des calculs et des stratégies — rationalité qui, à mesure qu'on monte et qu'elle se développe, devient de plus en plus fragile, de plus en plus méchante, de plus en plus liée à l'illusion, à la chimère, à la mystification. On a donc là tout le contraire de ces analyses traditionnelles qui tentent de retrouver sous le hasard d'apparence et de surface, sous la brutalité visible des corps et des passions, une rationalité fondamentale, permanente, liée par essence au juste et au bien.

— Ce type de discours se développe entièrement dans la dimension historique. Il n'entreprend pas de jauger l'histoire, les gouvernements injustes, les abus et les violences au principe idéal d'une raison ou d'une loi ; mais de réveiller au contraire sous la forme des institutions ou les législations, le passé oublié des luttes réelles, des victoires ou des défaites masquées, le sang séché dans les codes. Il se donne pour champ de référence le mouvement indéfini de l'histoire. Mais il lui est possible en même temps de prendre appui sur des formes mythiques traditionnelles (l'âge perdu des grands ancêtres, l'imminence des temps nouveaux et des revanches millénaires, la venue du nouveau royaume qui effacera les anciennes défaites) : c'est un discours qui sera capable de porter aussi bien la nostalgie des aristocraties finissantes que l'ardeur des revanches populaires.

En somme, par opposition au discours philosophico-juridique qui s'ordonne au problème de la souveraineté et de la loi, ce discours qui déchiffre la permanence de la guerre dans la société, est un discours essentiellement historico-politique, un discours où la vérité fonctionne comme arme pour une victoire partisane, un discours sombrement critique et en même temps intensément mythique.

*
**

Le cours de cette année a été consacré à l'apparition de cette forme d'analyse : comment la guerre (et ses différents aspects, invasion, bataille, conquête, victoire, rapports des vainqueurs aux vaincus, pillage et appropriation, soulèvements) a-t-elle été utilisée comme un analyseur de l'histoire et d'une façon générale, des rapports sociaux ?

1) Il faut d'abord écarter quelques fausses paternités. Et surtout celle de Hobbes. Ce que Hobbes appelle la guerre de tous contre tous, n'est aucunement une guerre réelle et historique, mais un jeu de représentations par lequel chacun mesure le danger que chacun représente pour lui, estime la volonté que les autres ont de se battre et jauge le risque que lui-même prendrait s'il avait recours à la force. La souveraineté — qu'il s'agisse d'une « république d'institution » ou d'une « république d'acquisition » — s'établit, non point par un fait de domination belliqueuse, mais au contraire par un calcul qui permet d'éviter la guerre. C'est la non-guerre pour Hobbes qui fonde l'Etat et lui donne sa forme.

2) L'histoire des guerres comme matrices des Etats a sans doute été esquissée, au xvi^e siècle, à la fin des guerres de religion (en France, par exemple, chez Hotman). Mais c'est surtout au xvii^e siècle que ce type d'analyse est développé. En Angleterre, d'abord, dans l'opposition parlementaire et chez les Puritains avec cette idée que la société anglaise, depuis le xi^e siècle est une société de conquête : la monarchie et l'aristocratie avec leurs institutions propres seraient d'importation normande, cependant que le peuple saxon aurait, non sans mal, conservé quelques traces de ses libertés primitives. Sur ce fond de domination guerrière, des historiens anglais comme Coke ou Selden restituent les principaux épisodes de l'histoire d'Angleterre ; chacun d'entre eux est analysé soit comme une conséquence, soit comme une reprise de cet état de guerre historiquement premier entre deux races hostiles et qui diffèrent par leurs institutions et leurs intérêts. La Révolution dont ces historiens sont les contemporains, les témoins et parfois les protagonistes serait ainsi la dernière bataille et la revanche de cette vieille guerre.

Une analyse de même type se retrouve en France mais plus tardivement et surtout dans les milieux aristocratiques de la fin du règne de Louis xiv. Boulainvilliers en donnera la formulation la plus rigoureuse ; mais cette fois l'histoire est racontée et les droits sont revendiqués au nom du vainqueur ; l'aristocratie française en se donnant une origine germanique s'attribue un droit de conquête donc de possession éminente sur toutes les terres du royaume et de domination absolue sur tous ses habitants gaulois ou romains ; mais elle s'attribue aussi des prérogatives par rapport au pouvoir royal qui n'aurait été établi à l'origine que par son consentement, et devrait toujours être maintenu dans les limites alors fixées. L'histoire ainsi écrite n'est plus comme en Angleterre, celle de l'affrontement perpétuel des vaincus et des vainqueurs avec, pour catégorie fondamentale, le soulèvement et les concessions arrachées ; ce sera l'histoire des usurpations ou trahisons du roi à l'égard de la noblesse dont il est issu et de ses collusions contre-nature avec une bourgeoisie d'origine gallo-romaine. Ce schéma d'analyse repris par

Freret et surtout du Buat-Nancay a été l'enjeu de toute une série de polémiques et l'occasion de recherches historiques considérables jusqu'à la Révolution.

L'important, c'est que le principe de l'analyse historique soit recherché dans la dualité et la guerre des races. C'est à partir de là et par l'intermédiaire des œuvres d'Augustin et d'Amédée Thierry que vont se développer au XIX^e siècle deux types de déchiffrement de l'histoire : l'un l'articulera sur la lutte de classes, l'autre sur l'affrontement biologique.

SÉMINAIRE

Le séminaire de cette année a été consacré à l'étude de la catégorie d'« individu dangereux » dans la psychiatrie criminelle. On a comparé les notions liées au thème de la « défense sociale » et les notions liées aux nouvelles théories de la responsabilité civile, telles qu'elles sont apparues à la fin du XIX^e siècle.